

[Traduction]

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je ne crois certes pas qu'il y ait lieu de relier les deux accidents, car il s'agit de deux appareils distincts et quelles que soient les causes, elles sont nettement distinctes. Même s'il faut regretter qu'une pareille catastrophe se soit produite et offrir nos condoléances à ceux qui y ont perdu des amis ou des parents, il importe de reconnaître qu'Air Canada jouit d'une excellente réputation dans le domaine de la sécurité. De fait, j'estime que cette société est presque l'une des meilleures au monde.

* * *

L'INDUSTRIE

L'ÉTABLISSEMENT DE L'USINE DE LA SOCIÉTÉ FORD EN ONTARIO

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de l'Industrie et du Commerce ainsi que du ministre suppléant, je m'adresserai au second ministre, celui de l'Emploi et de l'Immigration. Peut-il nous dire pourquoi le ministre de l'Industrie et du Commerce a retiré la proposition qu'il avait faite à l'Ontario, par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie et du Tourisme de cette province, de participer à la subvention qu'on était sur le point d'offrir à la compagnie Ford pour qu'elle situe son usine à Windsor, Ontario?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce a dit qu'il n'avait nullement retiré sa proposition en vue de participer à la subvention dans une proportion de 75/25. Si cette usine était construite dans une région de MEER en Ontario, cette allégation serait alors fondée. Le ministre de l'Industrie est, sauf erreur, à Toronto aujourd'hui pour discuter justement de cette question.

M. Gillies: Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration peut-il nous dire si le gouvernement a un programme bien établi à ce sujet pour la bonne raison que l'importance des subventions varie manifestement beaucoup d'une région à l'autre. Ainsi, on a apparemment offert une subvention de 80 p. 100 à la société General Motors si elle s'établissait juste en banlieue de Montréal. Quelle est la politique du gouvernement à cet égard? Existe-t-il un programme homogène destiné à aider les entreprises à s'établir par l'intermédiaire des provinces ou bien les subventions varient-elles selon les circonstances?

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, la politique que pratique le gouvernement par le biais du ministère de l'Expansion économique régionale est connue. Elle est logique et s'applique au pays tout entier. Aussi, il n'y a pas du tout conflit.

M. Gillies: Si vous me permettez de revenir en arrière, monsieur l'Orateur, il me semble qu'il existe bel et bien un

Questions orales

conflit. Il est clair que l'offre faite à la société General Motors est différente de celle qui a été faite à la société Ford. C'est du moins ce que laissent entendre toutes les déclarations faites à ce sujet. Une fois de plus je demande au ministre pour quelle raison l'on a offert une subvention de 80 p. 100 à la société General Motors et seulement 50 p. 100 à la société Ford?

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, il me semble que le député se lance dans des considérations on ne peut plus fantaisistes. Je ne pense pas devoir répondre à cette question.

[Français]

ON DEMANDE LES RAISONS DE LA SUPPOSÉE POLITIQUE DE RÉDUCTION DES EMPLOIS AU QUÉBEC

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre, laquelle concerne au moins 150,000 travailleurs de la province de Québec.

Étant donné que depuis seulement quelques mois dans la province de Québec plus de 30,000 emplois ont été perdus dans les secteurs traditionnels comme le vêtement, les textiles, les chaussures et l'ameublement, et que dans la province, nous avons à l'heure actuelle un niveau de chômage de plus de 11 p. 100, et dans certaines villes, de 15 p. 100, je voudrais savoir pourquoi dans un document gouvernemental publié par le ministère du commerce et intitulé en anglais «*Briefing Notes for Consultative Task Forces*», document concernant les négociations tarifaires, on a cité les objectifs suivants comme politique du gouvernement pour les secteurs plus tôt mentionnés, et je cite:

«L'objectif de la politique devrait être de réduire progressivement le nombre d'emplois en accroissant la rationnalisation avec un minimum nécessaire de protection au cours de la transition.»

En examinant les faits ci-haut mentionnés, je demande au très honorable premier ministre pourquoi le gouvernement préconise une telle politique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas quels documents sont entre les mains de l'honorable député mais il pourrait peut-être les déposer et je pourrais discuter de sa question.

M. Grafftey: Monsieur le président, je voudrais savoir du très honorable premier ministre si les ministres québécois ont l'intention, pendant les vacances parlementaires, de visiter les villes dans la province de Québec où sont situées les industries de textile, de vêtements, de chaussures et de l'ameublement afin d'expliquer pourquoi c'est la politique du gouvernement de faire disparaître ces industries, et pour informer les ...

● (1432)

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député admettra certes que ses questions prêtent à controverse.